



MARCHES PUBLICS DE MOYENS DE TRANSPORT

LETTRE DE CONSULTATION

Pouvoir adjudicateur
LYCEE LUMINA SOPHIE
10 Rue Mon Idéal
97233 SCHOELCHER
Téléphone : 0596 61 41 44
Télécopie : 05 96 61 06 39

Adresse auprès de laquelle des informations et les documents complémentaires, peuvent être obtenue :

<http://site.ac-martinique.fr/lycluminasophie>

Contact : ce.9720424d@ac-martinique.fr

Activité principale du pouvoir adjudicateur : Education

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

Lieu d'exécution du marché : LYCEE LUMINA SOPHIE

La procédure de consultation utilisée est la suivante :

Marché A Procédure Adaptée (MAPA) en application de l'article 26- 27 -III, 28, 40 43, 45, 76 à 118 du code des marchés publics.

Les offres doivent être rédigées en langue française, et dactylographiées.

Date et heure de remise des offres au plus tard le SAMEDI 02 AOUT 2014 à 12 h 00

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1. Objet de la consultation
2. Etendue de la consultation
3. Contenu du dossier de consultation
4. Documents à produire
5. Conditions d'envoi des propositions
6. Examen des candidatures
7. Jugement des propositions
8. Renseignements complémentaires
9. Attribution définitive.

ARTICLE 1. Objet de la consultation

La consultation porte sur la prestation désignée ci-après :

1^{er} LOT :

ACHAT D'UN VEHICULE TYPE FOURGONNETTE AVEC UNE CELLULE ISOTHERME POUR
TRANSPORT DE DENREES ALIMENTAIRES EN CONTAINERS AVEC RESPECT DES
NORMES REGLEMENTAIRES
AVEC REMISE DE L'ANCIEN VEHICULE

2^{ième} LOT :

ACHAT D'UN VEHICULE TYPE UTILITAIRE MIXTE
AVEC REMISE DE L'ANCIEN VEHICULE

Les caractéristiques demandées pour ce matériel sont en annexe

ARTICLE 2. Etendue de la consultation

Marché à procédure adaptée passé en application des articles du Code des marchés publics.
Le présent marché est passé pour une période immédiate
Lieu d'exécution du marché : lycée Lumina Sophie
Le pouvoir adjudicateur peut négocier avec les candidats ayant présenté une offre.
Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix.

ARTICLE 3. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- la présente lettre de consultation,
- le règlement intérieur
- le cahier des charges
- l'acte d'engagement,

ARTICLE 4. Documents à produire

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes au dépôt de leur candidature :

- Lettre de candidature (formulaire DC1 à télécharger sur le site du MINEFE),
- Formulaire DC2 (à télécharger sur le site du MINEFE)

Un dossier de présentation de l'entreprise avec indication de ses moyens en personnel et en matériel, de son chiffre d'affaires des trois dernières années et mentionnant vos différents clients,

- Extrait du registre du commerce et des sociétés,
- L'acte d'engagement par lot choisi
- le cahier des charges : la première page et la dernière page avec signature et cachet
- Le tarif de vos prestations, pièces
- Eventuellement la liste des sous-traitants travaillant avec vous,
- Habilitation du signataire de la candidature. Toute délégation de signature devra émaner d'un responsable dont l'étendue des pouvoirs devra être clairement précisée et ayant lui-même pouvoir pour engager l'entreprise.

ARTICLE 5. Conditions d'envoi des propositions

Les candidats doivent transmettre leur offre et les différents documents du dossier de consultation à l'adresse suivante au choix :

- Par e-mail à l'adresse : ce.9720424d@ac-martinique.fr
- Par voie postale à l'adresse du lycée
10 Rue Mon Idéal
97233 Schoelcher
- Par dépôt dans la boîte à lettre du lycée à la même adresse.

Ces documents devront parvenir à destination au plus tard le **Samedi 02 août 2014 à 12h00** dernier délais.

Les plis reçus hors délais seront rejetés et retournés à l'expéditeur.

ARTICLE 6. Examen des candidatures retenues

Ne seront pas admises les candidatures présentées par des personnes physiques ou morales :

1. N'ayant pas fourni les justifications requises ou ayant fourni des renseignements inexacts sur des points essentiels
2. En situation irrégulière au regard de la législation sociale et fiscale,
3. En état de faillite personnelle ou de liquidation judiciaire selon le cas,
4. Qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes.

ARTICLE 7. Jugement des propositions

L'offre sera appréciée en fonction des critères suivants :

- le prix
- les caractéristiques demandées et la qualité des équipements
- le délai de livraison,
- la garantie, maintenance et service après-vente
- Les conditions de reprise des anciens véhicules

ARTICLE 8. Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats peuvent s'adresser à :

Nom	Madame STATTNER : Gestionnaire	Monsieur FLAUN Proviseur
Tel :	0696 26 30 21	0696 28 18 07
Mail :	mstattner@ac-martinique.fr	aflaun@ac-martinique.fr

ARTICLE 9. Attribution définitive

Conformément à l'article 46-III du Code des marchés publics, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur les certificats et attestation prévus au I et au II de l'article 46 du même code.

En conséquence, le candidat le mieux placé est invité à produire :

- . Un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois
- . Attestation de l'URSSAF
- . Copies auto certifiées conformes des Attestations fiscales et sociales (D.8222-1)
- . Ou Etat annuel des certificats reçus dûment complété et validé par le Trésorier payeur général

Les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an produisent au minimum à la place des certificats fiscaux et sociaux ci-dessus énumérés, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises CT Art R324-4 al 1^e et 2d ou tout autre document attestant de leur création dans l'année.

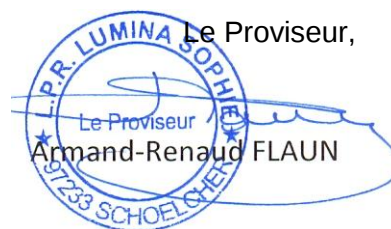
Le délai pour produire ces différents documents est de 07 jours à compter de la date de la demande .A défaut l'élimination du candidat est prononcée au profit du candidat suivant auquel la même demande sera formulée.

(Compte tenu du délai sus indiqué, les candidats ont intérêt à effectuer ces démarches suffisamment tôt à l'avance).

La décision définitive est notifiée au candidat retenu au vu des justificatifs produits et se traduit par la signature de l'acte d'engagement, du cahier des charges et des annexes et remise d'un bon de commande.

Lamentin, le 25 JUILLET 2014

Le Proviseur,





MAPA

ANNEXE N°1 – 1er LOT

VEHICULE TYPE FOURGONNETTE AVEC UNE CELLULE ISOTHERME

Espace arrière aménagée avec un revêtement intérieur dans le respect des normes nationales et européennes pour le transport d'aliments avec dispositif de maintien des containers pour repas chaud et froid.

- Caractéristiques techniques d'un véhicule utilitaire, de 5 chevaux minimum
- Au moins 2 places assises à l'avant,
- Couleur blanche
- Climatisée



MAPA

ANNEXE N°2- 2ème LOT

VEHICULE TYPE UTILITAIRE

- Caractéristiques techniques d'un véhicule utilitaire, de 5 chevaux minimum
- Au moins 2 places assises à l'avant, au moins 3 à l'arrière
- Couleur blanche
- Climatisée
- Sièges à l'arrière escamotables



MAPA

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Section I. Identification de l'acheteur

LYCEE LUMINA SOPHIE

Section II. Nom ou raison sociale et adresse

LYCEE LUMINA SOPHIE	Pouvoir adjudicateur : M FLAUN Proviseur
10 Rue Mon Idéal 97233 Schoelcher	Tél : 0596 61 41 44 Fax : 0596 61 06 39
e-mail : ce.9720424d@ac-martinique.fr	

Section III. Objet du marché

Type de procédure : Procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Le règlement de consultation a pour objet d'assurer la prestation suivante :

1^{er} LOT :

Achat d'un véhicule type fourgonnette avec une cellule isotherme pour transport de denrées alimentaires en containers avec respect des normes réglementaires
Avec remise de l'ancien véhicule

2^{ième} LOT :

Achat d'un véhicule type utilitaire mixte
Avec remise de l'ancien véhicule

Section IV. Lieu d'exécution ou de livraison

LYCEE LUMINA SOPHIE
10 Rue Mon Idéal
97233 Schœlcher

Section V. Caractéristiques principales

Les variantes ne sont pas autorisées

Section VI. Division en lots

Les prestations demandées sont divisées en deux lots.

Section VII. Durée du marché ou délai d'exécution

Le présent marché prend effet à compter de la date de notification pour une durée maximale de 3 mois.

Date prévisionnelle de début des prestations de services : le 25 AOUT 2014

Section VIII. Conditions relatives au marché

1) Modalités de paiement :

Il ne sera versé aucune avance, ni aucun acompte au titre du présent marché.

Le paiement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique. Les factures seront établies en un original et deux copies et porteront les mentions légales.

Le paiement de la facture sera assuré à 30 jours par mandat administratif dès attestation du service fait et opérationnel.

2) Aucune autre langue que la langue française ne peut être utilisée dans l'offre ou la candidature.

Section IX. Pièces à fournir

Pour la consultation :

- le devis descriptif et estimatif détaillé
- l'acte d'engagement (AE) signé et avec le cachet par lot choisi Les candidats seront tenus d'indiquer, dans l'acte d'engagement, les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché.
- le cahier des charges (CCAP et CCTP) réputé accepté sans aucune modification (transmettre la première et dernière page avec signature et cachet)
 - Les documents DC1 ET DC2
 - Une fiche sur ses capacités professionnelles et techniques, les références de contrats ou marchés de même type au cours des trois dernières années.

En cas d'ATTRIBUTION DU MARCHE,

- Statuts de l'entreprise
- Extrait du registre du commerce et des sociétés
- Extrait de casier judiciaire de moins de trois mois
- Les dernières Attestations fiscales et sociales à jour

Section X. Critères d'attribution

Les offres non conformes retenues entraîneront leur rejet .

Les offres retenues feront l'objet d'un classement en fonction des critères suivants :

- Le prix 45%
- la qualité du produit 25%
- La garantie, maintenance et service après vente 15 %
- La capacité de l'entreprise concernant la livraison 15%

Section XI. Candidats non retenus

Les candidats non retenus pour ce marché recevront un courrier motivé avec accusé réception.

Section XII. Conditions de délais

Date limite de réception des offres

Le SAMEDI 02 AOÛT 2014 à 12 HEURES

Choix du prestataire : une semaine

Section XIII. Autres renseignements

1) Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : MAPA 2014/01 Achat de VEHICULES

2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels : le dossier relatif au présent appel d'offre peut être téléchargé gratuitement depuis

<http://site.ac-martinique.fr/lycluminasophie>